

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Session annuelle
du Conseil d'administration**

Rome, 3–6 juin 2014

QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE

**Point 5 de l'ordre du
jour**

Pour examen



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.A/2014/5-A
8 mai 2014
ORIGINAL: ANGLAIS

POINT SUR LE RÔLE DU PAM DANS LE SYSTÈME D'AIDE HUMANITAIRE

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour examen.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directrice, GVA*:	Mme D. Tymo	Courriel: darlene.tymo@wfp.org
Directeur des services d'urgence, OME**:	M. D. Kaatrud	tél.: 066513-2203
Fonctionnaire principal chargé des partenariats, GVA:	M. B. Lander	Courriel: brian.lander@wfp.org

Pour toute question relative à la disponibilité de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

* Bureau de Genève

** Division de la préparation aux situations d'urgence

RÉSUMÉ

Au cours de l'année dernière, plusieurs crises graves ont poussé le système humanitaire jusqu'à ses limites. En novembre 2013, après que le typhon Haiyan a frappé les Philippines et causé des destructions massives, une intervention d'urgence de niveau 3 a été activée, mobilisant le dispositif issu de la réforme de l'aide humanitaire entreprise à l'échelle du système au titre du Programme de transformation du Comité permanent interorganisations. En quelques mois, les crises humanitaires se sont considérablement aggravées en République centrafricaine et au Soudan du Sud, déclenchant également des interventions de niveau 3 à l'échelle du système. Dans le cadre de ces situations d'urgence simultanées, le PAM et d'autres organisations humanitaires ont intensifié leurs activités de secours dans des conditions difficiles. Parallèlement, le conflit en République arabe syrienne continuait d'avoir de graves répercussions sur les populations civiles, et les pays voisins mobilisaient toutes leurs ressources pour faire face à l'afflux de réfugiés et leur venir en aide. Par ailleurs, les situations d'urgence qui se prolongent en Afghanistan, en République démocratique du Congo, au Sahel, en Somalie, au Yémen et ailleurs n'ont laissé aucun répit.

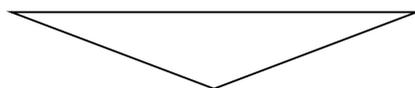
Les chefs de secrétariat des organismes représentés au sein du Comité permanent interorganisations ont d'abord conçu le Programme de transformation, en 2011, comme un moyen de simplifier et de rationaliser la coordination des activités humanitaires. Les protocoles, qui ont été élaborés en collaboration, déterminent désormais les modalités de planification, de coordination et d'exécution des activités. Le présent document attire l'attention sur les efforts actuellement déployés par le PAM pour contribuer à mettre en œuvre le Programme de transformation afin de renforcer l'efficacité de l'assistance humanitaire, grâce à une meilleure coordination. Toutefois, l'ampleur des besoins ne cesse d'augmenter, tandis que le niveau des ressources disponibles pour l'action humanitaire reste stable.

Le PAM est un important catalyseur du changement au sein du système humanitaire. Il collabore avec divers partenaires et continue de renforcer son rôle de chef de file des modules mondiaux de la logistique et des télécommunications d'urgence, ainsi que sa participation à la direction du module mondial de la sécurité alimentaire aux côtés de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. L'année dernière, en coordonnant des déploiements de moyens humains et opérationnels d'une ampleur sans précédent, le PAM a prêté son soutien à l'ensemble des organismes d'aide humanitaire, par le biais de ces modules, dans chacune des interventions de niveau 3 à l'échelle du système, ainsi que dans de nombreuses autres opérations menées à travers le monde.

Le PAM est conscient que, s'il veut continuer d'améliorer l'efficacité de son action en tirant le meilleur parti de ressources de plus en plus limitées, il n'a pas d'autre choix que de travailler de manière plus constructive en partenariat et avec ses partenaires. C'est la raison pour laquelle le PAM est passé de partenariats d'exécution purement opérationnels à une collaboration avec d'autres organismes dans le cadre de partenariats stratégiques, en vue de lutter contre la faim et l'insécurité alimentaire. La nouvelle Stratégie du PAM en matière de partenariat (2014–2017), qui vise à développer des partenariats d'excellence, servira de guide dans ce domaine. Elle

s'inspire des résultats des évaluations récentes de l'action menée par le PAM en collaboration avec ses partenaires, et de l'évaluation externe de son aptitude à nouer des partenariats ("Fit for Partnering"), réalisée à l'extérieur.

PROJET DE DÉCISION*



Le Conseil prend note du document intitulé "Point sur le rôle du PAM dans le système d'aide humanitaire" (WFP/EB.A/2014/5-A).

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

CONTEXTE

1. Le présent document, qui est une actualisation du rapport présenté au Conseil à sa session annuelle de 2013, expose le travail mené actuellement par le PAM pour mettre en œuvre le Programme de transformation du Comité permanent interorganisations.

ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME DE RÉFORME DE L'AIDE HUMANITAIRE

Programme de transformation établi par le Comité permanent interorganisations

2. Le Programme de transformation est le fruit de débats approfondis entre les chefs de secrétariat et les directeurs des organismes représentés au sein du Comité permanent interorganisations, sur la manière d'améliorer l'action humanitaire collective. La Directrice exécutive du PAM a fait observer que "le Programme de transformation ne devrait pas être considéré comme une initiative ponctuelle, mais comme un processus qui déterminera l'avenir de l'action humanitaire; [...] ses composantes deviendront des éléments de référence pour la mise en œuvre de l'action humanitaire¹."
3. Mettant à profit le rôle de premier plan qu'il joue au sein du Comité permanent interorganisations, le PAM a dirigé l'année dernière la mise au point et la révision de plusieurs protocoles du Programme de transformation: i) le mécanisme interorganisations d'intervention rapide; ii) la préparation aux situations d'urgence, la gestion et la coordination intersectorielle, pour le Module de référence pour la coordination sectorielle; et iii) la composante relative à l'examen des opérations par les pairs du Module de référence sur le cycle des programmes d'action humanitaire. En tant que coprésident de l'équipe spéciale sur l'évaluation des besoins, le PAM a dirigé la mise au point du Cadre opérationnel de responsabilité envers les populations touchées; il a également dirigé l'élaboration d'un cadre relatif à la préparation aux situations d'urgence, en tant que coprésident du sous-groupe de travail chargé de cette question. Il a aussi joué un rôle de premier plan dans la conception et la gestion de l'exercice de simulation interorganisations à l'échelle du système, qui a eu lieu en Suisse en juin 2013 et a permis de repérer, parmi les protocoles du Programme de transformation, plusieurs domaines nécessitant un examen.
4. Les protocoles et les directives du Programme de transformation sont maintenant appliqués sur le terrain, sous la supervision du Groupe de direction pour la gestion des crises du Comité permanent interorganisations. Fin 2013, un effort concerté a été entrepris pour améliorer la hiérarchisation des priorités et la planification collectives dans 22 pays, moyennant l'application des directives révisées sur la planification des actions stratégiques, ce qui a permis d'adopter pour 2014 un cycle de planification plus souple tenant compte du cycle des crises observé au niveau des pays. Les enseignements tirés de cette initiative serviront de guide pour les modifications à apporter au cycle de planification pour 2015.
5. Avec l'accord général des chefs de secrétariat des organismes représentés au sein du Groupe permanent interorganisations, le Coordonnateur des secours d'urgence a lancé des opérations de niveau 3 à l'échelle du système pour faire face aux crises sévissant en République arabe syrienne, aux Philippines, en République centrafricaine et au Soudan du

¹ Courriel de la Directrice exécutive adressé à l'ensemble du personnel le 14 mars 2014.

Sud. Ces opérations ont été lancées en s'appuyant sur l'analyse du Groupe de direction pour la gestion des crises et sur les avis émis par le Coordonnateur de l'action humanitaire et l'équipe de pays pour l'action humanitaire. Dans chacune de ces situations, le PAM a déclenché les protocoles internes de niveau 3 avant l'intervention à l'échelle du système, ce qui a facilité la montée en puissance rapide de la capacité de coordination et d'exécution, conformément au Programme de transformation. Aux Philippines, un responsable du PAM a été désigné pour exercer les fonctions de Coordonnateur adjoint de l'action humanitaire, peu de temps après le lancement de l'intervention de niveau 3 à l'échelle du système. En République centrafricaine, un responsable du PAM a été affecté en tant que Coordonnateur principal de l'action humanitaire, afin de renforcer la direction et la coordination des activités sur le terrain. Face à ces crises, le PAM a déployé des coordonnateurs sectoriels spécialisés et des fonctionnaires chargés de la gestion de l'information, ainsi que des experts civilo-militaires travaillant en étroite collaboration avec leurs homologues du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, en vue de renforcer la coordination pendant les premières phases de l'intervention. Aux Philippines et en République centrafricaine, le PAM a également fourni des compétences techniques, afin de faciliter les activités initiales d'évaluation collective à l'aide de la méthode d'évaluation rapide initiale groupée.

6. Dans le cadre de l'application du Programme de transformation dans des situations ne relevant pas du niveau 3, et afin de tirer des enseignements de l'expérience acquise dans le contexte des situations récentes de niveau 3, le PAM a participé à une mission interorganisations relative audit programme au Myanmar, ainsi qu'à des missions du Groupe de direction pour la gestion des crises en Afghanistan, en République centrafricaine, en République démocratique du Congo, au Pakistan, au Soudan du Sud, en République arabe syrienne et, plus récemment, au Soudan, où les questions relatives au Programme de transformation occupent une place de premier plan parmi les domaines examinés. L'équipe qui a conduit l'examen par les pairs, sur le plan opérationnel, de l'intervention de niveau 3 menée à l'échelle du système en République centrafricaine, comprenait un responsable du PAM. En outre, de concert avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, le PAM a facilité le travail d'une mission d'appui au Soudan, qui visait à aider l'équipe de pays pour l'action humanitaire à améliorer son efficacité en appliquant les protocoles du Programme de transformation. Un outil d'auto-évaluation concernant ce programme a été mis au point; il est utilisé pour repérer les domaines nécessitant des compétences techniques et un soutien supplémentaires, un plan d'action étant ensuite approuvé par l'équipe de pays pour l'action humanitaire.
7. En août 2013 et mars 2014, la Directrice exécutive du PAM a adressé des communications sur le Programme de transformation à l'ensemble des fonctionnaires, afin de les sensibiliser et de préparer le terrain en vue d'une application à l'échelle du système. En outre, deux circulaires sur ce programme ont été diffusées en août 2013: l'une d'elle portait sur le renforcement de la participation des directeurs de pays du PAM aux équipes de pays pour l'action humanitaire; et l'autre concernait le rôle que jouent ces directeurs en tant que représentants du PAM, organisme chef de file des modules, ainsi que les responsabilités associées à ce rôle. Les deux circulaires portaient sur certains aspects importants des protocoles du Programme de transformation et mettaient en évidence les conseils dispensés dans le cadre des modules de référence sur le cycle des programmes d'action humanitaire et pour la coordination sectorielle, en vue d'une intégration efficace dans la conception, la planification, la coordination et la mise en œuvre des stratégies du PAM au niveau des pays.

8. Par ailleurs, la Directrice exécutive a décidé récemment d'inclure dans les évaluations professionnelles des directeurs de pays du PAM des éléments d'information émanant des Coordonnateurs de l'action humanitaire, ce que les chefs de secrétariat des organismes représentés au sein du Comité permanent interorganisations avaient recommandé lors de la formulation initiale du Programme de transformation en 2011. Ces avis porteront en particulier sur la contribution du directeur de pays à la planification collective et aux priorités stratégiques arrêtées par l'équipe de pays pour l'action humanitaire, ainsi que sur le rôle qu'il/elle joue en donnant des orientations aux modules dirigés par le PAM, et en les représentant au sein de l'équipe.

Point sur les modules d'action mondiaux dirigés ou codirigés par le PAM ainsi que sur les services humanitaires communs assurés par le PAM

⇒ Logistique

9. En tant que chef de file du module de la logistique, le PAM est chargé de mettre en œuvre des services logistiques coordonnés au niveau des pays, à l'appui des opérations humanitaires. Depuis juin 2013, des missions visant à tirer des enseignements ont été conduites au Mozambique et au Yémen en ce qui concerne les activités du module de la logistique. À la suite de l'évaluation conjointe du module de la logistique menée en 2012, un plan stratégique triennal a été élaboré et il est actuellement en cours d'exécution (deuxième année).
10. Des efforts ont été déployés pour améliorer les directives, les outils, les procédures opératoires normalisées et les stratégies en matière de logistique. En janvier 2014, le module de la logistique a créé son site Web (www.logcluster.org), auquel il est possible de se connecter à partir de plateformes comme les tablettes et les téléphones portables. Sa structure, qui est conviviale, permet d'accéder plus facilement à des informations importantes du point de vue opérationnel pour la communauté d'aide humanitaire présente sur le terrain. Afin d'améliorer le suivi des résultats et l'assistance aux utilisateurs, le module de la logistique a mis en place une application pour le suivi des articles de secours (RITA), qui est utilisée par les services communs de transport et d'entreposage destinés aux organismes d'aide humanitaire. Ce dispositif fondé sur le Web offre aux usagers un accès en ligne aux données les plus récentes sur les marchandises et permet au module de la logistique de suivre l'exécution des tâches. L'application RITA a été utilisée avec succès aux Philippines, au Soudan du Sud et en République arabe syrienne.
11. Parmi les autres innovations figurent les évaluations des moyens logistiques sur support informatique, qui remplacent les évaluations de la capacité logistique publiées précédemment sur la page Web du module de la logistique et sur le site du PAM. Plus de 60 de ces évaluations numériques sont actuellement disponibles et comprennent des renseignements sur les capacités des ports et des aéroports, les réseaux routiers et ferroviaires, les installations d'entreposage, les procédures douanières et de manutention, les coûts de la main-d'œuvre et les moyens de transports locaux.
12. Des activités de formation et de développement des capacités sont offertes aux logisticiens des organisations non gouvernementales (ONG), grâce au cours d'initiation du module de la logistique qui est proposé deux fois par an, en partenariat avec le Centre THW Bundesschule à Neuhausen (Allemagne). Au total, 16 participants appartenant à 12 organisations ont reçu une formation lors de la session la plus récente.

13. Une formation est dispensée deux fois par an par une équipe d'intervention logistique. En juin 2013, 23 logisticiens travaillant pour 19 organisations humanitaires ont reçu une formation en méthodologie des interventions d'urgence, avec pour facilitateurs des spécialistes de la logistique expérimentés appartenant à 15 organisations. Depuis 2007, le module de la logistique a formé près de 300 logisticiens, qui sont inscrits sur un fichier de coordonnateurs de modules et de chargés de la gestion de l'information prêts à être déployés.

⇒ *Télécommunications d'urgence*

14. En 2013, le module des télécommunications d'urgence a étendu ses activités à deux nouveaux pays – la République centrafricaine et les Philippines – ce qui porte à 50 le nombre total de pays où le module est en place. Ce module contribue activement à la mise en œuvre des directives du Programme de transformation et fait en sorte que son personnel d'intervention immédiate soit parfaitement au courant de toute modification des modalités selon lesquelles les organismes humanitaires devraient faire face aux situations de crise. Les directives et les outils du module des télécommunications d'urgence sont révisés conformément aux protocoles du Programme de transformation.
15. Afin de prêter son soutien à la communauté de l'action humanitaire au sens large, le module des télécommunications d'urgence a organisé en 2013 une formation aux technologies de l'information dans le cadre de la gestion des situations d'urgence. Le personnel technique de 20 organisations humanitaires a participé à cette session de formation, destiné aux travailleurs humanitaires qui dirigent des interventions de première ligne en cas de catastrophe. En mars 2014, une formation pilote sur les technologies de l'information et de la communication dans le cadre de la gestion des situations d'urgence a été dispensée avec succès à des agents gouvernementaux et des partenaires à Kaboul. Au total, 28 participants appartenant au gouvernement, à des ONG internationales et au PAM ont suivi ce cours; ils possèdent maintenant les compétences et les connaissances techniques nécessaires pour coordonner et diriger des interventions d'urgence, de manière plus efficace et plus sûre et en toute sécurité. Les informations en retour sur cette formation pilote serviront à améliorer les futures formations.

⇒ *Sécurité alimentaire*

16. Au cours de la période examinée, le module mondial de la sécurité alimentaire a déployé des capacités d'intervention immédiate dans le cadre de quatre opérations de niveau 3 à l'échelle du système. Grâce à ces déploiements, le module mondial de la sécurité alimentaire a contribué à mettre en place les équipes et les ressources nécessaires, et organisé des exercices pour améliorer la coordination des interventions en faveur de la sécurité alimentaire dans des situations d'urgence. En dehors de ces situations d'urgence de niveau 3 à l'échelle du système, le module mondial de la sécurité alimentaire a déployé ses capacités d'intervention immédiate dans le cadre de 28 opérations et missions d'appui menées dans 12 pays – Afghanistan, République centrafricaine, Jordanie, Kenya, Liban, Mali, Niger, Philippines, Somalie, Soudan du Sud, Turquie et Yémen – pour aider les modules nouvellement créés ou déjà en place dans les pays, en renforçant leur notoriété et leur efficacité.
17. Le module mondial de la sécurité alimentaire a mis au point et assuré une formation nouvelle aux interventions d'urgence de niveau 3, à l'intention des coordonnateurs de modules, afin de garantir que des coordonnateurs bien formés seront dépêchés en cas de crise de grande ampleur. Le module d'initiation en ligne qui est en cours d'élaboration donnera un aperçu général de l'architecture du système humanitaire, et présentera en détail les rôles et les responsabilités du module de la sécurité alimentaire et des partenaires, au niveau

mondial et national. Une formation à l'échelon national sur les questions relatives au module est assurée dans le cadre de chaque mission d'intervention immédiate et d'appui. Le module mondial de la sécurité alimentaire apporte à ses équipes nationales un soutien et une formation techniques dans les domaines suivants: méthodologie de l'évaluation, suivi, rédaction des propositions, notions en matière de sécurité alimentaire et conception des programmes.

18. Le module mondial de la sécurité alimentaire travaille en étroite collaboration avec les autres partenaires du Comité permanent interorganisations, afin de faire en sorte que les besoins des partenaires et des modules nationaux soient pris en compte dans la structure générale et les protocoles du Programme de transformation. Ce module a prêté son concours pour l'élaboration des modules de référence pour la coordination sectorielle et le cycle des programmes d'action humanitaire pour la définition des orientations sur le suivi des interventions stratégiques nationales, et pour la mise au point d'un répertoire en ligne des indicateurs relatifs à l'action humanitaire.

⇒ *Réseau des entrepôts de fournitures humanitaires des Nations Unies*

19. En 2013, le réseau des entrepôts de fournitures humanitaires des Nations Unies a géré des articles non alimentaires d'une valeur supérieure à 52 millions de dollars É.-U. sur cinq sites répartis à travers le monde, et procuré des solutions complètes de gestion des filières d'approvisionnement à 32 partenaires humanitaires. Neuf cent cinquante et une expéditions ont été acheminées dans 90 pays pour un volume de près de 30 000 mètres cubes d'articles de secours, soit une valeur totale en services fournis aux partenaires humanitaires évaluée à 35 millions de dollars. En 2013, les principales interventions ont consisté à apporter un appui aux opérations de secours menées dans plusieurs situations d'urgence complexes (République centrafricaine, Mali, Soudan du Sud et République arabe syrienne), ainsi que dans des situations de catastrophe naturelle, notamment aux Philippines où, en moins de 48 heures, le réseau des entrepôts de fournitures humanitaires avait mis en place un pont aérien entre trois de ses plateformes et les zones les plus touchées, afin d'assurer un approvisionnement ininterrompu en articles d'importance vitale. Rien que pour cette intervention d'urgence, le réseau des entrepôts a réuni et expédié, pour le compte de 24 partenaires humanitaires, 1500 tonnes d'articles de secours et d'aliments prêts-à-consommer, d'une valeur de plus de 8,2 millions de dollars, et effectué chaque jour des vols affrétés ainsi que des envois de marchandises à des fins commerciales, à partir de ses infrastructures de Brindisi, Dubaï et Subang vers les aéroports de Cebu, Manille et Tacloban.
20. L'année dernière, le réseau des entrepôts de fournitures humanitaires a considérablement renforcé sa capacité opérationnelle d'intervention et son appui aux partenaires, grâce à une meilleure coordination des filières d'approvisionnement en amont et au regroupement des marchandises dans les entrepôts, et moyennant également une intensification des déploiements sur le terrain et des activités de développement des capacités. Le succès de l'intervention aux Philippines met en évidence la valeur ajoutée que les activités de préparation aux situations d'urgence apportent aux opérations de secours menées par les organismes humanitaires, en améliorant la capacité de stockage et le mécanisme de coordination. Les dispositifs de préparation aux situations d'urgence et d'intervention du réseau ont été renforcés moyennant: la construction de l'enceinte et du centre de formation de San Vito près de Brindisi (Italie); la construction de l'entrepôt, du bureau et de l'établissement de formation à Accra (Ghana); et l'installation d'une antenne à Las Palmas de Gran Canaria (Espagne), qui sera opérationnelle à compter d'avril 2014 et permettra d'améliorer la préparation et la chaîne d'approvisionnement en vue des interventions d'urgence en Afrique de l'Ouest et dans les Amériques.

⇒ *Services aériens d'aide humanitaire des Nations unies*

21. Les services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies (UNHAS) assurent des services communs de transport aérien vers des lieux isolés et peu sûrs, afin de faciliter la mise en œuvre et le suivi des interventions humanitaires. En 2013, l'UNHAS a transporté plus de 30 000 passagers et de 160 tonnes de marchandises légères par mois, vers environ 220 destinations. L'UNHAS est intervenu à la suite du passage du typhon Haiyan, ainsi que dans les pays suivants: Afghanistan, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Éthiopie, Mali, Mauritanie, Niger, Somalie/Kenya, Soudan du Sud, Soudan, Tchad et Yémen.
22. À la demande du Coordonnateur de l'action humanitaire ou de l'équipe de pays pour l'action humanitaire, l'UNHAS assure des services de transport dans des zones où l'accès est limité en raison de l'insécurité, d'une infrastructure insuffisante, des longues distances et de l'absence de transporteurs aériens commerciaux sûrs et fiables. Au Mali, où l'accès est difficile du fait de l'insécurité, l'UNHAS est devenu un élément central des interventions humanitaires dans les zones du Nord touchées par le conflit, où vivent de nombreuses communautés vulnérables. En République centrafricaine, le transport aérien est le principal moyen d'accéder à la plupart des zones d'intervention humanitaire. En décembre 2013, alors que la crise en République centrafricaine s'intensifiait, l'UNHAS a fait face aux demandes des passagers, de plus en plus nombreuses, en modifiant ses horaires de vol pour mettre en place un pont aérien temporaire entre Bangui et Douala. Dans l'État de Jonglei, au Soudan du Sud, l'UNHAS a apporté son appui à une intervention humanitaire urgente, en assurant notamment des évacuations pour des raisons médicales et en transportant des articles non alimentaires. Après que des combats ont éclaté en décembre, l'UNHAS a transféré le personnel humanitaire à Juba et à Nairobi et transporté des marchandises et des travailleurs humanitaires là où une assistance vitale était indispensable. Lorsque le typhon Haiyan a frappé les Philippines l'année dernière, les routes coupées et les infrastructures endommagées ont entravé l'action humanitaire. L'UNHAS est intervenu dans la semaine qui a suivi la catastrophe, assurant des services de transport aérien vers 20 sites différents jusqu'à la fin des opérations en février 2014.

RENFORCEMENT DE L'ENCADREMENT ET DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ACTION HUMANITAIRE

Contribution du PAM au fichier de coordonnateurs de l'action humanitaire

23. À compter de mars 2014, un membre du personnel du PAM est inscrit dans le fichier de coordonnateurs de l'action humanitaire de niveau 3, et cinq autres membres figurent dans le réservoir de coordonnateurs de l'action humanitaire, dont deux femmes expérimentées, soit une augmentation de 20 pour cent de la contribution du PAM au réservoir depuis fin 2012. Au total, neuf autres membres du personnel ont été proposés en vue de leur intégration dans le réservoir, dont trois femmes expérimentées, et sept autres membres ont été désignés pour faire partie du fichier de coordonnateurs de l'action humanitaire de niveau 3. Le PAM est résolu à renforcer davantage les capacités du personnel qui est disposé à assumer ce rôle de coordonnateur, grâce à son programme de perfectionnement des cadres.

24. Le PAM compte aujourd'hui sept membres de son personnel, dont deux femmes, parmi les coordonnateurs résidents. Il est prévu qu'une autre fonctionnaire du PAM expérimentée assume ces mêmes fonctions à bref délai, sous réserve de l'autorisation du gouvernement. Huit autres membres du personnel ont subi avec succès l'évaluation des coordonnateurs résidents et remplissent les conditions nécessaires pour se présenter aux futurs postes vacants.

Amélioration des fichiers du personnel à déployer en cas d'urgence et des dispositifs de réserve

25. Depuis juin 2013, la cellule d'appui au module mondial de la logistique a déployé du personnel en République centrafricaine, en Jordanie, au Liban, aux Philippines, au Soudan du Sud, en République arabe syrienne et en Turquie. Les fonctionnaires principaux chargés de la logistique affectés à la cellule doivent se tenir prêts à intervenir en qualité de coordonnateurs sectoriels en cas d'urgence de niveau 3. La cellule d'appui au module mondial de la logistique comprend six chargés de la logistique, dont deux fonctionnaires civilo-militaires, qui constituent un dispositif d'intervention immédiate pour toutes les opérations actuelles et futures du module de la logistique du PAM. La coordination entre civils et militaires est assurée dans le cadre d'une étroite collaboration entre le module de la logistique et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, et des déploiements ont été récemment effectués dans ce contexte en République centrafricaine, aux Philippines et au Soudan du Sud.
26. Grâce à l'Équipe renforcée d'intervention logistique d'urgence (ALITE), les services de logistique du PAM disposent d'un fichier de partenaires de réserve, qui possèdent des compétences spécialisées dans divers domaines et peuvent être déployés immédiatement dans les situations d'urgence. En 2013, 16 organismes ont apporté leur appui en tant que partenaires de réserve, dans le cadre de déploiements isolés ou de services groupés. Au total, 166 spécialistes ont été affectés à des opérations du PAM. Leurs compétences concernaient le plus souvent la logistique, la gestion de la flotte, les technologies de l'information et de la communication, la protection, les transferts monétaires et les bons, et l'ingénierie. Avec l'appui du Partenariat humanitaire international, des camps de base ont été installés aux Philippines et au Soudan du Sud.
27. Pour pouvoir intervenir rapidement, le module des télécommunications d'urgence fait appel à un réservoir de spécialistes en matière de coordination, gestion de l'information, technologies de l'information, télécommunications et installations électriques, à savoir l'Équipe d'intervention rapide dans le domaine des technologies de l'information et des télécommunications (FITTEST), qui peut être mobilisée dans les 24 heures. Pour accroître les effectifs susceptibles d'être déployés en cas d'intervention humanitaire, notamment dans les situations d'urgence de niveau 3, des partenaires expérimentés ont reçu une formation dans le cadre du programme organisé par le module. Plusieurs d'entre eux ont déjà été appelés en renfort.

28. Dans les heures qui ont suivi le passage du typhon Haiyan aux Philippines, le coordonnateur du module des télécommunications d'urgence envoyé par l'équipe FITTEST était sur le terrain. Dans les 48 heures, cinq acteurs humanitaires étaient déployés en collaboration avec des partenaires du module, emergency.lu and Ericsson Response. Les membres de l'équipe étaient équipés de "modules de déploiement logistique aéroporté" contenant du matériel et des outils de communication qui permettent de sauver des vies. Afin de veiller à ce que les points de vue de la communauté de l'aide humanitaire au sens large soient pris en considération dans le cadre de l'intervention d'urgence, le module des télécommunications d'urgence a également dépêché un coordonnateur des ONG, qui fait partie de la cellule d'appui au module mondial des télécommunications d'urgence.
29. Afin de pouvoir déployer du personnel compétent dans les situations d'urgence de niveau 3, le module mondial de la sécurité alimentaire a fait appel aux connaissances spécialisées des 200 participants appartenant à des ONG, à la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR), à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et au PAM, qui ont mené à terme la formation de coordonnateur de module de la sécurité alimentaire. Le module mondial de la sécurité alimentaire a renforcé la mobilisation des partenaires moyennant des mémorandums d'accord bilatéraux, qui permettent le détachement dans les meilleurs délais de personnel expérimenté, et en faisant appel à des partenaires de réserve. Le module mondial de la sécurité alimentaire aide également les modules nationaux de la sécurité alimentaire à repérer le personnel compétent, en vue d'interventions d'urgence au niveau du module ou du secteur.

AMÉLIORATION DE LA RESPONSABILITÉ, DE L'INFORMATION, DU SUIVI ET DE L'ÉVALUATION

Responsabilité envers les populations touchées

30. Le principe de la responsabilité envers les populations touchées consiste à améliorer la qualité de l'assistance humanitaire apportée à tous les segments d'une communauté touchée, en recensant les besoins spécifiques des membres de la communauté selon leur sexe, leur âge, leur handicap et leur diversité. Cet effort est entrepris à chaque stade du cycle du projet, moyennant notamment l'information et la communication dans les deux sens, la participation et la représentation, et la transmission des plaintes et de l'information en retour.
31. La mise en place de la première fonction de coordination interorganisations en matière de responsabilité envers les populations touchées, dans le cadre de l'intervention menée aux Philippines après le passage du typhon Haiyan, avec l'appui du PAM qui a dépêché un spécialiste de cette question auprès du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, est considérée comme une "première" révolutionnaire dans ce domaine. À titre d'exemple, du fait de la mise en commun générale des résultats des consultations menées avec les femmes, les hommes, les enfants, les adolescents et les personnes âgées, plusieurs organismes ont revu rapidement leurs programmes. Le premier plan collectif d'action concernant la responsabilité envers les populations touchées a été lancé par le Groupe de direction pour la gestion des crises; son application a été facilitée par le PAM, qui présidait l'équipe spéciale du Groupe permanent interorganisations et a fait le point sur les obligations spécifiques dans ce domaine et sur les activités, notamment la protection contre l'exploitation et la violence sexuelles et la communication avec les communautés, qui doivent être menées à chaque échelon du système.

32. L'année dernière, le PAM a entrepris une campagne interne de sensibilisation sur la responsabilité de l'Organisation envers les populations touchées par les crises et a pris des mesures pour inciter le personnel à améliorer son comportement à cet égard. Au sein de la Division des politiques, des programmes et de l'innovation, l'accent a été mis sur le renforcement des capacités internes et sur la participation aux initiatives interorganisations. Un réseau mondial de praticiens a été mis en place au sein du PAM, ce qui a permis des échanges réguliers entre les différents rôles et fonctions. En collaboration avec la Division de la communication, une initiative a été organisée en vue d'examiner le moyen d'améliorer la communication avec les communautés vulnérables. Le PAM est maintenant représenté au sein du "Communicating with Disaster Affected Communities Network" (Réseau de communication avec les communautés frappées par une catastrophe), ce qui l'amène à renforcer ses liens institutionnels avec les organisations spécialisées dans ce domaine.
33. Sur le terrain, une analyse des efforts entrepris par le PAM en matière de responsabilité envers les populations touchées a été réalisée au Mali, l'accent étant mis sur les stratégies de communication avec les communautés et sur l'amélioration du traitement des plaintes. Dans le cadre des opérations menées au Kenya et en Somalie, des consultations ont été engagées sur place sur les mécanismes de communication des plaintes et d'information en retour, ainsi que sur la ligne directe et les activités de protection contre l'exploitation et la violence sexuelles qui ont été menées au Kenya. Un accompagnement individualisé à distance, une information en retour et des conseils ont été fournis tout au long de l'année aux bureaux régionaux et aux bureaux de pays couvrant les pays suivants: Afghanistan, Bangladesh, Burkina Faso, Djibouti, Équateur, Éthiopie, Jordanie, Kenya, Malawi, Pakistan, Philippines, Somalie, République arabe syrienne, et pays de l'Afrique orientale. Avec la FAO et le module mondial de la sécurité alimentaire, le PAM a réalisé une évaluation de la responsabilité envers les populations touchées au Pakistan, dans l'ensemble du secteur de l'aide humanitaire, en insistant sur la sécurité alimentaire.
34. Le PAM continue de jouer un rôle de chef de file dans l'Équipe spéciale du Comité permanent interorganisations sur la responsabilité envers les populations touchées, s'agissant notamment de la protection contre l'exploitation et les violences sexuelles; il préside en effet cette équipe, héberge son coordonnateur et apporte des compétences techniques spécialisées. Plusieurs priorités du Comité permanent interorganisations sont définies par le PAM, y compris la coordination des missions conjointes envoyées auprès des opérations d'urgence pour renforcer les capacités et mettre en commun les bonnes pratiques. En octobre 2013, le PAM a dirigé un atelier collégial sur la responsabilité envers les populations touchées, organisé à Genève à l'intention de collègues des Nations Unies et de délégués des mouvements de la Croix-Rouge, avec l'aide de la FAO et du projet sur la responsabilité de l'action humanitaire.

Amélioration de la gestion axée sur les résultats et du suivi fondé sur la performance

35. Afin d'améliorer l'obligation redditionnelle et la transparence, le PAM a apporté plusieurs améliorations à la communication des résultats. En particulier, le Rapport annuel sur les résultats – document de base du PAM en matière d'obligation redditionnelle – a été réorganisé afin d'améliorer la communication de l'information sur les résultats relatifs aux effets directs. La communication des résultats à l'échelle de l'organisation dépendant de la qualité des rapports au niveau des projets, le PAM a également amélioré ses données sur les effets directs et les produits, ainsi que la transmission de l'information par ses partenaires, dans le cadre de ses rapports normalisés sur les projets.

36. À la suite de l'adoption d'un nouveau cycle de planification stratégique, le PAM a modifié en 2013 ses cadres des résultats – le cadre de résultats stratégiques et le cadre des résultats de la gestion – afin de faciliter la mise en œuvre du Plan stratégique pour 2014–2017.
37. Compte tenu du passage de l'aide alimentaire à l'assistance alimentaire, le Cadre de résultats stratégiques vise à rendre compte plus précisément des résultats des initiatives entreprises par le PAM pour se préparer aux situations d'urgence et faire face aux chocs, sauver des vies et préserver les moyens d'existence, étendre la couverture nutritionnelle, réduire la vulnérabilité et renforcer durablement la résilience. Au moyen d'une série de résultats et d'indicateurs transversaux, le nouveau cadre de résultats stratégiques intègre la problématique hommes-femmes, la protection, la responsabilité envers les populations touchées et les partenariats.
38. À la suite de l'élaboration de ses cadres de résultats pour 2014–2017, le PAM a amélioré ses méthodes de suivi et de communication de l'information, afin d'appuyer les efforts déployés en 2013 par le Comité permanent interorganisations pour finaliser son propre cadre de suivi des interventions et de communication de l'information et mettre au point les directives sur le suivi de l'action humanitaire. En s'appuyant sur une série d'indicateurs pour suivre les intrants, les produits et les effets directs de l'action humanitaire collective, ce cadre et ces directives indiquent comment les progrès devraient être réalisés et mesurés, par rapport aux objectifs du Plan d'action stratégique, par qui et quand.
39. Dans le droit fil de son engagement à garantir le degré le plus élevé de responsabilité et de transparence dans ses activités, le PAM a adhéré à l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide. Il s'agit d'une initiative rassemblant plusieurs parties prenantes (donateurs, gouvernements de pays en développement, acteurs de la société civile et spécialistes de l'information sur l'aide), en vue de convenir d'une norme internationale commune permettant de publier des informations sur l'aide plus nombreuses et de meilleure qualité. En 2013, le PAM a honoré son engagement en commençant à publier des données conformes aux principes de l'Initiative pour la transparence de l'aide internationale, y compris des renseignements détaillés sur plus de 600 activités relatives à des projets menés dans plus de 90 pays, accompagnés des dépenses mensuelles à compter de janvier 2010. Le PAM a également ajouté des données prospectives sur les projets, notamment des budgets afférents aux activités qui couvrent chaque trimestre le volume des opérations sur trois ans. Le PAM joue désormais un rôle de premier plan dans le système des Nations Unies, en ce qui concerne cette initiative pour la transparence.

Évaluation

40. L'année dernière, le Bureau de l'évaluation (OEV) a renforcé sa participation au sein du Groupe de pilotage interinstitutions du Comité permanent interorganisations, réuni par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires en vue d'améliorer les activités interorganisations d'évaluation de l'action humanitaire. Des directives sur l'évaluation de l'action humanitaire ont été parachevées dans le cadre des directives sur la mise en œuvre du cycle des programmes humanitaires du Comité permanent, au titre du Programme de transformation. Par ailleurs, OEV collabore avec la FAO sur une évaluation stratégique conjointe du système relatif au module de la sécurité alimentaire, et des études de cas réalisées au Bangladesh, au Kenya, au Liban, au Mali, au Pakistan, aux Philippines, au Tchad et en Turquie seront présentées au Conseil à sa session de novembre 2014.

FINANCEMENT DE L'AIDE HUMANITAIRE

Budget et dépenses des programmes d'action humanitaire

41. En mars 2014, le PAM avait reçu 1,03 milliard de dollars de contributions volontaires au titre du programme de travail de 2014, qui est évalué à 7,17 milliards de dollars, pour venir en aide à des bénéficiaires répartis dans 74 pays.
42. En 2013, le montant des contributions reçues par le PAM a été le deuxième plus élevé depuis sa création, atteignant 4,38 milliards de dollars, dont 4,15 milliards au titre de son programme de travail, évalué à 6,7 milliards de dollars. Ce montant total comprend 1,61 milliard de dollars pour les opérations d'urgence, 1,58 milliard de dollars pour les interventions prolongées de secours et de redressement et 0,21 milliard de dollars pour les opérations spéciales et 348 millions de contributions multilatérales (Compte d'intervention immédiate compris).
43. Depuis 2007, le financement mondial annuel du PAM a progressé de plus de 1 milliard de dollars, mais ses besoins opérationnels et ses besoins estimés d'assistance alimentaire ont augmenté à un rythme plus rapide en raison de la multiplication et de l'ampleur des crises qui se sont produites ces dernières années. Sur les cinq dernières années, le pourcentage moyen de ressources mobilisées en regard des besoins a été de 60 pour cent, soit une diminution de plus de 20 pour cent par rapport à 2007–2008.

Évolution des montants alloués par les donateurs

44. Le montant des contributions multilatérales a chuté en 2013, poursuivant la tendance à la baisse amorcée en 2011. Toutefois, cette diminution ne semble pas s'inscrire dans le cadre d'une réorientation stratégique des principaux bailleurs de fonds multilatéraux. En fait, le soutien multilatéral est resté stable parmi les donateurs de base, une légère hausse étant même enregistrée pour la plupart d'entre eux. En application des Principes et bonnes pratiques d'action humanitaire, le PAM s'efforcera d'obtenir un financement plus souple. L'Organisation devra engager avec ses donateurs des consultations ouvertes et franches sur cette question fondamentale.
45. Le PAM s'emploie à sensibiliser les donateurs aux avantages présentés par les contributions pluriannuelles. Grâce à ses efforts, en 2013, le total des contributions annuelles provenant d'engagements pluriannuels a dépassé pour la première fois la barre des 500 millions de dollars, contre 386 millions de dollars en 2012.

Point sur le Fonds central pour les interventions d'urgence et d'autres mécanismes de financement commun

46. Au 10 mars 2014, le PAM avait reçu, par le biais de mécanismes de financement commun, 17,7 millions de dollars pour financer ses opérations d'urgence en 2014, dont 98 pour cent (17,4 millions de dollars) du Fonds central pour les interventions d'urgence (CERF) des Nations Unies. Depuis sa création en 2006, le CERF compte parmi les dix premiers donateurs du PAM, qui reste l'un de ses principaux bénéficiaires. En 2013, le CERF s'est classé au septième rang des donateurs du PAM, en apportant 143,3 des 168,8 millions de dollars de fonds communs reçus. Ces contributions soutiennent les opérations d'assistance alimentaire que mène l'institution et le rôle de chef de file qu'elle assume dans les modules de la logistique et des télécommunications d'urgence dans 37 pays. En 2013, 21 pour cent (35,7 millions de dollars) des fonds communs reçus par le PAM étaient affectés à des opérations spéciales. Les autres sources importantes de financement commun ont été les

fonds d'intervention d'urgence au niveau des pays, qui ont versé 7,2 millions de dollars, et les fonds humanitaires communs, qui ont contribué à hauteur de 18,3 millions de dollars au financement de quatre des grandes opérations du PAM, en République centrafricaine, en République démocratique du Congo, en Somalie et au Soudan.

Partenariats avec le secteur privé

47. En 2013, les dons versés par le secteur privé se sont élevés au total à 88,4 millions de dollars, soit une augmentation de 37 pour cent par rapport à 2012. Un montant important (11,8 millions de dollars) a été mobilisé pour l'intervention d'urgence aux Philippines, faisant du secteur privé le deuxième plus gros contributeur en faveur de cette opération et le premier à mettre des fonds à disposition sur le terrain. Conformément à sa nouvelle stratégie en matière de partenariat et de mobilisation de fonds auprès du secteur privé (2013–2017), approuvée en 2013, le PAM a recours aux outils, à la formation et aux modalités nécessaires pour faciliter une collaboration efficace avec le secteur privé à tous les niveaux de l'organisation, à l'appui des activités humanitaires.

Initiatives au sein du Comité permanent interorganisations

48. En 2013, le PAM a participé au sous-groupe de travail sur le financement de l'aide humanitaire du Comité permanent. À compter de 2014, le PAM prend en charge l'équipe spéciale, conjointement avec le Conseil international des agences bénévoles. Parmi les priorités du Comité permanent que le PAM soutient actuellement figure l'adoption d'une position commune sur les exigences des donateurs en matière de visibilité.

49. Le Directeur des opérations d'urgence du PAM a participé aux réunions périodiques sur le Programme de transformation organisées entre les donateurs et le Groupe de direction pour la gestion des crises, faisant le point sur les efforts déployés au sein du PAM pour mettre en œuvre et intégrer ce programme et rendant compte des interventions d'urgence de grande ampleur. Outre les réunions organisées pour partager les renseignements sur les déclarations de situation d'urgence de niveau 3 à l'échelle du système et les questions relatives aux interventions, le Groupe de direction pour la gestion des crises s'est réuni deux fois par an avec ce groupe de donateurs d'aide humanitaire.

PRÉPARATION AUX SITUATIONS D'URGENCE ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Amélioration de la préparation aux situations d'urgence, de la planification des interventions d'urgence et de l'alerte rapide

⇒ *Programme de renforcement des capacités de préparation et d'intervention en cas de crise*

50. Grâce au Programme de renforcement des capacités de préparation et d'intervention en cas de crise (PREP), prévu sur trois ans, le PAM dispose des moyens nécessaires pour se préparer aux situations d'urgence et organiser une intervention plus efficace et plus efficiente, conformément aux directives et au protocole du Programme de transformation. Aligné sur le Plan stratégique du PAM, le PREP a trois principaux objectifs: renforcer les capacités d'intervention de l'institution afin d'apporter des secours d'urgence à près de 6 millions de bénéficiaires; renforcer la transparence et la cohérence de la gestion des interventions du PAM; et consolider les partenariats avec les autorités nationales, les

organismes humanitaires internationaux et les autres acteurs de l'action humanitaire, en vue d'améliorer l'efficacité des interventions. Les activités du PREP, qui font intervenir plusieurs divisions et auxquelles participent les bureaux extérieurs et le Siège, ont été conçues en mettant à profit les enseignements tirés et les recommandations issues des évaluations. Par le biais du PREP, une formation a été dispensée au personnel afin de le doter des capacités nécessaires pour être prêt à entreprendre des interventions de niveau 3 dès le début d'une situation d'urgence. En mai 2013, 40 membres du personnel venant de tous les domaines fonctionnels ont participé aux activités pilotes initiales de FASTER, un programme de formation aux situations d'urgence conçu pour préparer le personnel chargé des interventions en vue du déploiement. Le PAM intègre maintenant d'autres organismes dans la formation FASTER, qui comprend des modules relatifs au Programme de transformation.

51. En février 2013, un dispositif d'alerte rapide et d'analyse, qui donne pour la première fois au PAM des moyens spéciaux d'anticipation axés sur les risques liés au contexte, a été créé. Le personnel de ce dispositif possède des connaissances spécialisées en météorologie/risques naturels, analyse des conflits et analyse économique. Le dispositif d'alerte rapide et d'analyse produit le rapport mensuel d'alerte rapide du PAM, qui utilise une méthodologie fondée sur l'analyse des risques pour établir la distribution des probabilités d'impact. Ce dispositif produit également une note d'information générale sur les risques, afin d'aider les bureaux de pays à repérer les risques. Pour faire en sorte que le PAM adopte une approche globale de l'alerte rapide, le dispositif d'alerte rapide et d'analyse a supervisé la création d'un réseau d'alerte rapide, qui englobe plusieurs unités du PAM, dont l'unité d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité. Afin de faciliter les communications au sein de ce réseau, le dispositif d'alerte rapide a mis en place un système d'avis mensuels d'alerte rapide qui sont repris dans le Rapport d'alerte rapide. L'alerte rapide est désormais l'une des cinq principales sources d'information utilisées pour l'affectation des ressources aux programmes, par le biais du Comité pour l'affectation stratégique des ressources du PAM.
52. Dans le cadre du Programme de partenariat du PAM en matière de capacités (CAPRO), le dispositif d'alerte rapide et d'analyse a collaboré avec le Département italien de la protection civile pour mettre au point une formation concernant l'alerte rapide, destinée aux organismes nationaux chargés de la gestion des catastrophes. En 2013, mettant à profit ses compétences techniques reconnues, le PAM a renforcé ses partenariats avec les autorités nationales et la communauté internationale, en vue de se concentrer sur la préparation aux activités d'intervention, respectant ainsi scrupuleusement le cadre opérationnel du Programme de transformation pour la préparation aux situations d'urgence. Le PAM collabore avec les autorités nationales par l'intermédiaire du CAPRO, qui est son partenaire humanitaire privilégié.
53. Afin d'améliorer le partage de l'information au niveau interne sur les mesures relatives à l'état de préparation aux situations d'urgence, un outil en ligne, le Guide pour la préparation aux situations d'urgence et les interventions en cas de catastrophe, a été élaboré; en décembre 2013, il était installé dans 92 pour cent des bureaux de pays du PAM. Le PAM est également chargé de fournir à ses partenaires des données issues de la localisation géospatiale et de la télédétection, ainsi que des analyses, par le biais des modules qu'il dirige; les activités connexes de renforcement des capacités rentrent dans le cadre du PREP. En 2013, la plate-forme de cartographie interactive récemment créée a été utilisée pour les interventions de niveau 3 du PAM aux Philippines et en République arabe syrienne. Les partenaires de l'action humanitaire ont pu ainsi saisir et utiliser des données géospatiales en temps réel, par le biais d'une plateforme libre.

Gestion de l'information

54. L'Unité de gestion de l'information opérationnelle a été créée en février 2013 et la gestion de l'information est devenue l'un des 12 domaines d'activité fonctionnels du PAM, qui collaborent pour donner une vue d'ensemble commune des opérations, aux fins de la prise de décisions pendant les crises et les situations d'urgence. Cette unité fournit aux partenaires internes et externes des informations essentielles sur les opérations, par le biais du Centre d'opérations du PAM, et garantit aux donateurs et au Conseil d'administration la transparence et le respect de l'obligation redditionnelle. Dans le cadre de cette initiative, les directeurs des opérations d'urgence de la FAO et du PAM ont participé aux réunions d'information trimestrielles des donateurs et du Conseil, ce qui a renforcé la collaboration sur les questions opérationnelles.
55. Depuis juin 2013, une formation a été assurée à 110 fonctionnaires chargés de la gestion de l'information et des rapports. Sous la direction de l'unité, un groupe de travail pluridisciplinaire sur la gestion de l'information opérationnelle coordonne la gestion de l'information au PAM. Au niveau interorganisations, des progrès ont été réalisés pour ce qui est des séries de données opérationnelles communes et fondamentales.

Enseignements tirés

56. Après chaque intervention d'urgence de niveau 2 ou 3, il est désormais impératif au sein de l'organisation de tirer des enseignements, conformément au protocole de lancement révisé du PAM. À cet effet, une méthodologie normalisée a été élaborée et mise à l'essai, afin de garantir la cohérence de l'information et de faciliter le suivi des recommandations. En outre, une boîte à outils complète sur les enseignements à tirer, offrant des conseils sur les modalités, les questions à poser lors des entretiens, les modèles et les projets de correspondance, a été mise au point pour que les bureaux régionaux et les bureaux de pays dégagent eux-mêmes des enseignements de leurs activités.
57. Depuis 2010, cinq études visant à tirer des enseignements à l'échelle de l'institution ont été commandées: en Haïti, au Pakistan et au Sahel en 2010; dans la corne de l'Afrique en 2011; et au Soudan du Sud en 2012/2013. Ces initiatives seront poursuivies en 2014 et il est prévu de prendre en considération les interventions de niveau 3 en République centrafricaine, aux Philippines, au Soudan du Sud et en République arabe syrienne; d'aider à diffuser les enseignements tirés sur la mise en œuvre du Programme de transformation dans les pays ciblés, et de prêter appui aux bureaux régionaux et aux bureaux de pays pour qu'ils s'emploient à tirer des enseignements.

LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

ALITE	Équipe renforcée d'intervention logistique d'urgence
CAPRO	Programme de partenariat du PAM en matière de capacités
CERF	Fonds central pour les interventions d'urgence
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FICR	Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
OEV	Bureau de l'évaluation
ONG	organisation non gouvernementale